

# RÈGLEMENT DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2019

La Ville de L'Aigle organise son concours de fleurissement annuel. Tous les fleurissements sont autorisés excepté les fleurs artificielles. Le Jury passera entre juillet et septembre pour évaluer les différentes réalisations.

Trois catégories : 1 / Maisons avec fleurissement vu de la rue  
2 / Appartements  
3 / Commerces, bâtiments, entreprises...

Pour que l'inscription soit prise en compte, la catégorie doit compter au moins cinq participants. Les critères d'évaluation seront les suivants : aspect général, diversité des végétaux, harmonie des formes et des couleurs. Le Jury invite les participants à faire preuve de gestes écoresponsables (récupérateur d'eau de pluie, compostage, restreindre l'usage des pesticides...).

Les inscriptions seront prises à partir du lundi 11 mars jusqu'au vendredi 28 juin 2019 à l'accueil de la Mairie aux heures de permanences ou sur internet (formulaire téléchargeable en ligne).

Dans chaque catégorie, les participants seront récompensés par des bons d'achats :

## Catégorie 1

1<sup>er</sup> prix : 130€

2<sup>ème</sup> prix : 110 €

3<sup>ème</sup> prix : 90€

Du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> prix : 30€

## Catégorie 2

1<sup>er</sup> prix : 100€

2<sup>ème</sup> prix : 80€

3<sup>ème</sup> prix : 60€

Du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> prix : 30€

Le Jury se réserve la possibilité de désigner un prix «Coup de Coeur» pour les non participants.

Les bons d'achat, offerts par la Ville de L'Aigle, seront à utiliser dans les commerces suivants : Miss Flor (galerie d'Intermarché), Pinot Fleurs, Art Floral Modena, la Petite Fleuriste et Bricomarché. Ils seront destinés à être utilisés pour des achats de fleurs ou en lien avec le jardinage.

La participation au concours implique que les candidats s'engagent à autoriser les organisateurs à utiliser gracieusement leur(s) photographie(s) dans tout support d'information ayant trait à la promotion de la ville.



## CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2019

(Coupon à retourner à la mairie de L'Aigle ou par mail à l'adresse [patrimoine@ville-laigle.fr](mailto:patrimoine@ville-laigle.fr))

NOM - PRÉNOM : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

CATÉGORIE : 1/ Maisons      2/ Appartements      3/ Commerces, entreprises

SITUATION DU FLEURISSEMENT : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et j'en accepte les conditions

Signature